

Vers une nouvelle industrialisation : cadre et pistes

Alain Tournebise

Le 37^e congrès du PCF, qui s'est tenu en juin, a consacré une grande part de ses travaux à la nécessité de promouvoir de nouveaux modes de production. Que faut-il voir dans cet objectif ambitieux? Quels moyens propose le Parti communiste pour y parvenir? Quels rôles et quels pouvoirs pour les salariés, les élus, les citoyens ?

Il est bon de le rappeler, le système capitaliste est entièrement orienté par un critère central : le taux de profit. Il se caractérise notamment par un mode de production dans lequel les marchandises ou les services sont produits non pas pour leur valeur d'usage, c'est-à-dire leur capacité à satisfaire un besoin, mais pour leur valeur d'échange, et plus particulièrement la capacité à générer, dans l'acte de vente, un profit, c'est-à-dire un surplus monétaire au delà du capital initial engagé.

Certes, pour qu'une marchandise soit vendue, il faut qu'elle corresponde à un besoin. C'est vrai, mais l'inverse ne l'est pas. Ainsi, le producteur capitaliste

Coût du capital, révolution informationnelle, BCE... : la preuve par SFR

Les luttes se multiplient chez SFR dont les services clients, qui emploient aujourd'hui plus de 1 500 salariés en France, sont menacés par un projet d'externalisation à horizon fin 2017, chez le groupe marocain Intelcia (centres d'appel), lui-même racheté par Altice, la maison mère de SFR. Une nouvelle agression pour les salariés et syndicats qui dénonçaient déjà les déménagements de sites préalablement annoncés par l'opérateur. Cette hécatombe d'emplois viendrait s'ajouter à la suppression programmée d'ici à mi-2019 de 4 000 à 5 000 postes, soit un tiers des effectifs.

Ces luttes, dans une entreprise mythique des nouvelles technologies, sont significatives à plus d'un titre.

D'abord parce qu'elles se déroulent dans le secteur de l'information et de la communication, censé être le secteur créateur d'emplois nouveaux par excellence. La réalité est tout autre. Les technologies de l'information permettent désormais de délocaliser non seulement les productions, mais aussi les services, les bases de données comptables, clients, la maintenance, etc. Mises en œuvre par un capitalisme prédateur, elles peuvent se révéler un moyen redoutable de suppression d'emplois et notamment d'emploi qualifié. S'il en fallait une nouvelle preuve, la révolution informationnelle constitue bien un enjeu de classe essentiel.

Ensuite parce qu'elles témoignent de l'impact du coût du capital sur la situation des salariés et au-delà de toutes les entreprises. La situation actuelle de SFR ne doit rien à une conjoncture difficile. Elle est le résultat direct de son rachat par Altice, le groupe de Patrick Drahi. Le groupe Altice a emprunté à tours de bras depuis dix-huit mois pour avaler SFR, Virgin Mobile, Portugal Telecom et Suddenlink (sans parler de *Libération*, *L'Express*, *BFM TV*).

Comme l'écrit le journal *Capital*, pourtant peu complaisant vis-à-vis des luttes sociales, « C'est la clé de son modèle, basé sur le fameux LBO (« leverage buy-out »). L'entreprise cible (SFR, Portugal Telecom) doit dégager assez de marges pour rembourser l'emprunt qui a servi à l'acheter. Dans le cas de SFR, il faut trouver 50 millions d'euros par mois, pour payer les seuls intérêts de la dette ! Alors on passe les coûts à la broyeuse. »¹

Enfin, le conflit chez SFR met en lumière l'inefficacité dramatique de la politique de « Quantitative easing » mise en œuvre par la BCE. Cette politique, censée relancer l'activité économique, consiste à créer chaque mois près de 60 milliards d'euros avec lesquels la BCE rachète des titres publics détenus par les banques. Mais ces mêmes banques n'utilisent pas ces liquidités pour financer l'économie réelle. Écoutons à nouveau le journal *Capital* : « Les politiques accommodantes des Banques centrales américaine et européenne font couler l'argent à flots. Pas de Patrick Drahi sans Mario Draghi. Or les taux bas liés à cette abondance de liquidités ont amené les investisseurs à rechercher des placements plus juteux. Les obligations émises par Altice ou Numericable-SFR sont classées dans la catégorie « junk bonds », autrement dit « spéculatives ». Ce qui veut dire que le groupe de Drahi emprunte à des taux annuels de 5 à 10 % (quand Orange obtient 2 à 5 %), une rémunération très attractive pour celui qui souscrit. Lorsqu'il a racheté SFR en 2014, le groupe s'est ainsi vu proposer six fois les montants qu'il recherchait. »²

Ainsi, grâce à ses montages financiers, ce sont les entreprises absorbées (et leurs salariés) qui portent l'essentiel de la dette. La maison-mère elle-même n'est que peu endettée et Patrick Drahi s'assure ainsi d'en garder le contrôle. De même, à titre personnel, n'est-il pas endetté. Selon les calculs de l'économiste Benoît Boussemart, sa fortune (nette de dettes) s'élevait fin mai à 10 milliards d'euros. Dont plus de 110 millions dans l'immobilier en Suisse. Il faut bien que tout le monde vive...

Vous avez dit coût du capital ?

A. T.

1. *Capital*, 27/07/2015.

2. *Capital*, 25/02/2016.

renoncera bien souvent à produire une marchandise ou un service, du seul fait que sa réalisation ne générerait pas un profit suffisant pour rémunérer le capital avancé. Ce simple rappel explique les dégâts générés par la recherche de profit qui sont principalement de trois natures :

La première, c'est que le mode de production capitaliste est donc, par essence, incapable de satisfaire les besoins autres que les besoins solvables, c'est-à-dire les besoins des couches de population disposant d'un revenu suffisant pour payer au producteur capitaliste le prix exigé pour générer le profit attendu.

La deuxième, c'est que tout, dans le mode de production capitaliste, **est subordonné à la réalisation du profit**, qu'il s'agisse du facteur humain, de la nature et même des produits eux-mêmes dont la qualité, la durée de vie, la sûreté sont calibrés en fonction du profit escompté.

La troisième enfin, c'est que le mode de production capitaliste a une propension à abandonner toute branche d'activité nécessitant une avance de capital trop importante pour être suffisamment rentabilisée. Cette tendance est à l'origine de la désindustrialisation continue qui a caractérisé la France et, au-delà, une grande partie de l'Europe au cours de ces dernières décennies et qui a vu l'industrie, notamment l'industrie lourde, transférée vers les pays où les bas coûts de main-d'œuvre permettaient des taux de profit plus rémunérateurs. Ce faisant, la désindustrialisation s'est accompagnée de chômage de masse, de désertification de régions entières mais aussi de perte de savoir-faire et d'indépendance économique.

En préconisant des nouveaux modes de production, le congrès a donc voulu identifier les pistes pour dépasser le mode de production capitaliste.

Satisfaire les besoins par l'appropriation sociale

La finalité d'un nouveau mode de production doit être non pas de générer un profit financier, mais de satisfaire les besoins sociaux et notamment les besoins les plus élémentaires : l'alimentation, l'eau, l'énergie, le médicament, etc., doivent devenir des droits et non plus des marchandises. L'entreprise capitaliste, pilotée par le seul critère du profit ne peut évidemment pas répondre à une telle ambition. Tous ces secteurs doivent être arrachés des griffes des multinationales pour en finir avec des profits monstrueux et des lourds tributs aux marchés financiers qui grèvent les prix de ces produits de première nécessité et les rendent inaccessibles aux plus démunis. C'est pourquoi le congrès préconise : « Mettre l'économie au service de l'humain implique la reconstruction d'un secteur public important assurant une maîtrise citoyenne. Cela concerne les activités de service public, mais aussi des branches de l'industrie et du crédit où il y a besoin de conforter ou de recréer, par des nationalisations, des entreprises publiques [...] gérées démocratiquement à partir de critères de gestion traduisant l'intérêt général et promouvant le progrès social [...] Les services

publics sont la réponse aux besoins collectifs, à l'accès égal de toutes et tous, à la proximité. »

Pôles publics de l'énergie, de l'eau, des déchets, de la santé, des transports ou des télécommunications sont autant de structures économiques nécessaires pour assurer la satisfaction des besoins, la structuration des territoires, le développement économique, l'emploi.

Le récent conflit chez Alstom rappelle que les services publics ne sont pas seulement le moyen incontournable pour satisfaire les besoins mais qu'ils constituent également un puissant moyen d'entraînement de toute l'économie, par les débouchés qu'ils constituent pour toute l'industrie (cf. encadré 1).

Mais l'histoire récente nous rappelle aussi que la propriété publique ne suffit pas à orienter la gestion dans le sens de l'intérêt commun. Il faut aussi remettre en cause les indicateurs d'efficacité, les critères de gestion, les modes de *management*. Il faudra substituer au seul critère de profit financier des nouveaux critères d'efficacité sociale portant sur le niveau de l'emploi qualifié, la satisfaction des besoins, la cohésion sociale, l'aménagement du territoire, etc.

Une nouvelle industrialisation

« L'industrie, c'est le développement des territoires, de l'écologie, la réponse au défi d'une vraie transition énergétique, ou encore les progrès pour la santé. Sans tracteurs, pas d'agriculture, sans trains, caténaires, camions ou satellites, pas de transports possibles, sans industrie chimique, pas de santé possible. » Par cette phrase, le document adopté au congrès souligne toute l'importance de l'industrie dans le développement économique de notre pays. Un emploi industriel génère trois à quatre emplois hors industrie. Réindustrialiser notre pays, c'est à la fois développer l'emploi, commencer à sortir de la mondialisation et reconstituer le tissu économique détruit par la désindustrialisation et les délocalisations.

Mais plus qu'une réindustrialisation ou un « redressement productif », c'est bien une nouvelle industrialisation qu'il s'agit de promouvoir. Cette nouvelle industrialisation ne se fera pas sur les schémas de l'industrie du siècle dernier pour de nombreuses raisons.

D'abord parce que l'évolution technologique a fait émerger des nouveaux secteurs porteurs et rendu obsolètes des productions qui, il y a quelques décennies, constituaient encore le substrat de la production industrielle. C'est bien évidemment sur ces « nœuds technologiques » porteurs (biotechnologies, nanotechnologies, nouveaux matériaux, technologies énergétiques, chimie végétale, biomimétisme, etc.) que doivent être concentrés la recherche, l'investissement, la formation.

Ensuite parce qu'une industrie moderne ne peut perdurer sur les bases actuelles du productivisme capitaliste caractérisé par une rotation effrénée des produits pour soutenir les ventes et les profits et d'une productivité du travail sans limite, au prix de l'épuisement des hommes et des ressources naturelles.

Enfin parce que les modes de consommation ont évolué. De plus en plus, les produits ne sont plus que le support matériel de la vente d'un service, qui

devient le moteur essentiel du débouché industriel. Les services du numérique (internet, téléphonie mobile, télévision, applications, etc.) « tirent » l'achat des matériels, l'automobile est de plus en plus adossée au développement de services de mobilité qui deviendront déterminants si le véhicule électrique se développe, etc. Dans ce modèle en expansion la vente n'est plus nécessaire et la location prend une importance croissante et avec elle le besoin de services de logistique, et de maintenance. C'est l'émergence de « l'économie de la fonctionnalité », de « l'usage », « du partage ».

En finir avec le productivisme

Construire une industrie moderne, respectueuse de l'environnement et des hommes, **c'est d'abord dépasser la conception actuelle du productivisme** destructeur de l'environnement et des hommes.

– La conception des produits doit en finir avec la logique de « l'obsolescence programmée » pour évoluer vers l'écoconception, ce qui consiste à intégrer dès la conception des produits et des services les impératifs de qualité, de durabilité et de modularité (afin d'intégrer les avancées scientifiques et technologiques sans être obligé d'acheter un nouveau produit) ; intégration de la préoccupation de sécurité pour les consommateurs, les salariés et l'environnement.

– Le processus de production doit assurer une gestion économe des matières premières, des matériaux et des ressources naturelles. Avec le souci de leur substituabilité pour éviter les ruptures écologiques (exemple de la chimie végétale) ; de lutte contre les pollutions de toutes sortes, préservation des sols : économies d'énergie et efficacité énergétique ; gestion et recyclage des matériaux, des composants et des déchets (avec un objectif anti gaspillage mais également avec la préoccupation de la raréfaction de certaines matières premières).

– Le processus de consommation doit être accompagné par la création de filières de réparation et de maintenance assurant une durée de vie accrue et un usage plus pérenne des produits.

C'est ensuite entrer dans la logique de l'économie circulaire : il faut développer les mises en réseaux pour organiser la complémentarité des besoins et les coopérations mutuellement profitables. Les déchets des uns peuvent et doivent devenir les matières

Mais plus qu'une réindustrialisation ou un « redressement productif », c'est bien une nouvelle industrialisation qu'il s'agit de promouvoir.

premières des autres. De même la création d'écosystèmes industriels rapprochant sur un même site sur des sites proches des entreprises. Intégrer un tel cycle permet de minimiser les contraintes de transport et de créer des synergies en matière énergétique de consommations de fluides.

C'est aussi relocaliser, rétablir des circuits de proximité. La mondialisation capitaliste s'est faite sur la recherche des plus bas coûts de main-d'œuvre, du pillage des ressources naturelles, du moins-disant fiscal, du dumping environnemental. Elle représente un coût considérable pour notre pays, en termes d'emplois industriels supprimés en France, ainsi qu'en termes d'indépendance et de perte de savoir-faire. Dépasser la mondialisation, c'est ouvrir des perspectives nouvelles pour un modèle productif rapprochant les lieux de production des lieux de consommation pour le plus grand bénéfice des territoires et des populations concernés. Production agricole, petite production industrielle locale, la mise en place de circuits courts permet de limiter le poids des intermédiaires, de favoriser une meilleure répartition de la production sur l'ensemble du territoire pour lutter contre les désertifications, et favoriserait le développement du système coopératif bien adapté à ce type de production.

Cependant, la relocalisation doit être conjuguée avec une vision ambitieuse des échanges internationaux pour un codéveloppement de toute l'humanité. Les échanges internationaux sont bien sûr incontournables pour tout ce qui ne peut pas être produit localement, mais ils doivent évoluer dans un sens de coopération et non dans celui des règles de concurrence exacerbée telles que préconisées par l'OMC et renforcées par les traités CETA et TAFTA. Et ils doivent être régulés pour respecter les clauses sociales et environnementales. De grands programmes de coopération pourraient être développés sous l'égide de l'ONU comme c'est d'ailleurs déjà le cas aujourd'hui, mais dans des proportions bien trop faibles au regard des enjeux.

C'est enfin produire sur la base d'un travail choisi, reconnu, et émancipateur, et non d'un travail précarisé, contraint et dévalorisé. Comme le propose le projet de loi élaboré par le Parti communiste, les nouveaux modes de production que nous préconisons reposeront sur un temps de travail fortement réduit, permettant à chacun de concilier vie professionnelle et vie personnelle, sociale et culturelle. Ils reposeront également sur un dispositif fort de sécurité d'emploi ou de formation, permettant à chacun d'alterner les périodes d'emploi et de formation, avec maintien du salaire pour maîtriser l'évolution technologique. Cette logique de continuité de l'emploi et de la formation permettra de dépasser le marché du travail, pour aller vers la fin du chômage, mais aussi de mettre les potentialités des nouvelles technologies et notamment de la révolution informationnelle au service d'une nouvelle productivité, d'un enrichissement du travail, d'un échange des savoirs, d'une économie réellement collaborative, et non avec la seule finalité de remplacer le travail vivant ou d'exploiter à distance. (Cf. encadré ci-contre.)

Désindustrialisation : Alstom, un cas d'école

Le 7 septembre 2016, Alstom annonçait la fermeture du site de Belfort pour 2018, faute de commandes suffisantes de matériel ferroviaires. « Aucune locomotive n'a été commandée depuis plus de 10 ans à Alstom en France et la production des motrices TGV, non assurée après 2018, et au rythme le plus bas de son histoire. Nous avons maintenu la production à Belfort aussi longtemps que nous l'avons pu et aussi longtemps que nous pouvions espérer que la perte d'activité ne soit que conjoncturelle. »

En quelques mots, ce communiqué de la direction d'Alstom souligne le rôle majeur des services publics dans l'économie notamment pour l'industrie et le danger que font courir à toute l'économie l'austérité budgétaire et la réduction des dépenses publiques qui sont devenues le *credo* du néolibéralisme.

Période électorale oblige, le gouvernement l'a enfin admis et s'est résolu à relancer les commandes de matériels ferroviaires quasiment gelées depuis des années tant par la SNCF que par les régions. Ce faisant, il a apporté une bouffée d'oxygène au site de Belfort que la droite, période électorale oblige, s'est empressée de critiquer au niveau national et d'applaudir au niveau local.

Cependant le compte n'y est pas car le problème n'est pas circonscrit au maintien des emplois du site de Belfort, et il est à craindre que ce sauvetage soit temporaire pour passer quelques échéances et ne cache d'autres difficultés sur l'ensemble des sites de production dans le pays.

D'abord parce que ce sauvetage s'est fait une nouvelle fois sans la moindre contrepartie de la part d'Alstom.

Or l'entreprise est une habituée des abandons industriels. Elle s'était déjà illustrée il y a deux ans en vendant sa branche « énergie » à l'américain General Electric pour la bagatelle de 12 milliards d'euros. Une opération que le gouvernement socialiste, après quelques tergiversations de façade avait finalement approuvée bien qu'elle fasse passer une grande partie de la maintenance du parc nucléaire français sous contrôle américain. Et qui n'a pas bénéficié au développement de l'entreprise puisqu'un quart (17 %) de ce trésor a servi à désendetter et un quart à racheter ses propres actions avec une prime par action de prêts, pour le plus grand bénéfice des actionnaires. La moitié restante de ce trésor dort dans la trésorerie de l'entreprise.

Ensuite parce que le problème de fond n'a pas été réglé. Il s'agit du refus des gouvernements successifs, englués dans le dogme de réduction de la dépense publique, d'investir dans la modernisation et le développement du matériel ferroviaire pour satisfaire les besoins de transport des populations en améliorant le confort, la sécurité et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Au lieu de cela, le gouvernement a fait adopter par la force la loi Macron qui favorise le développement des transports par cars, plus lents, moins confortables et plus polluants et qui font une concurrence destructrice aux transports ferroviaires régionaux.

Pourtant les besoins sont considérables, en France comme en Europe. En Europe, par exemple, seuls huit pays de l'Union européenne sur 27 disposent de lignes à grande vitesse. Développer les services publics de transport par rail en Europe, ce serait non seulement mieux satisfaire les besoins de transport des populations, mais ce serait aussi assurer un débouché durable à Alstom et à toute l'industrie européenne de construction de matériel ferroviaire. Ce pourrait être l'objet d'un véritable plan de développement européen des transports ferroviaires, financé, comme nous le proposons, par un fonds de développement des services publics européens alimenté par la création monétaire de la BCE, aujourd'hui dilapidée dans la spéculation financière.

A. T.

Démocratie à tous les étages

Il est clair que de tels modes de production auront des coûts qui pèseront sur les profits. Des entreprises privées entièrement pilotées par le critère de profit financier sont dans l'incapacité de répondre à un tel défi. Circuits courts, économie circulaire nécessitent de mettre en œuvre des coopérations et des synergies entre tous les acteurs. Ces coopérations et ces synergies doivent être organisées. La main du marché, invisible ou pas, en est parfaitement incapable. La mise en œuvre de la logique de l'économie circulaire nécessite une intervention politique, sociétale, citoyenne.

L'intervention des élus et des citoyens doit permettre d'exprimer les besoins, notamment collectifs, de décider des ressources publiques à attribuer, de fixer les objectifs économiques et sociaux en contrepartie de ces ressources, de contrôler leur réalisation. Ce sera notamment le rôle des élus régionaux qui auront à mettre en œuvre les fonds régionaux emploi formation (cf. infra).

Des nouveaux pouvoirs aux salariés non seulement pour intervenir directement sur l'organisation du travail, les conditions de travail, les besoins de formation, mais aussi pour influencer à travers leurs CE sur la stratégie des entreprises, veiller à sa pérennité et, en cas de difficultés, élaborer des projets alternatifs, solliciter les financements, reprendre les activités en coopérative.

Une planification nouvelle est nécessaire. À l'échelle du monde, de l'Europe, de la France, nous avons besoin de planifier la production, d'orienter les investissements, reprendre en main les outils de la régulation des marchés. Les organismes adéquats de prospective et de planification doivent être créés, associant dans un processus démocratique toutes les parties prenantes : scientifiques, productives, élus et citoyens.

Un financement adéquat, libéré des marchés financiers

Cette nouvelle industrialisation requiert des moyens financiers considérables pour l'investissement,

pour la recherche, pour la formation. Ces moyens financiers doivent trouver leur source dans trois dispositifs :

– Le redéploiement des actuels financements publics inefficaces. Nous proposons la création de Fonds Régionaux pour l'emploi et la formation. Ces Fonds interviendraient de différentes manières, notamment : par la prise en charge de tout ou partie des intérêts payés (bonifications d'intérêts pour des emprunts destinés à des investissements créateurs d'emploi, garantie d'emprunt destiné à faciliter les octrois de crédits bancaires, ou prises de participations dans des pôles publics locaux, établissements publics, coopératives ou sociétés d'économie mixte. Gérés par les conseils régionaux, ces fonds seraient notablement plus efficaces que les dispositifs nationaux que sont le CIR ou le CICE. D'abord parce qu'ils seraient plus sélectifs, les élus régionaux ayant une connaissance fine du tissu et des besoins économiques de leur territoire, ensuite parce qu'ils ne seraient attribués qu'en contrepartie d'engagements concrets en termes de qualité, d'emploi, de formation.

– Un nouveau crédit sélectif avec la création d'un pôle financier public, constitué notamment de la Banque publique d'investissement, de la caisse des dépôts, de la banque postale ainsi que des banques coopératives. Ce pôle financier public serait en charge de mettre en œuvre un système de crédit assorti d'objectifs chiffrés d'emploi et de formation et dont les taux d'intérêt seraient d'autant plus faibles que ces objectifs sont plus ambitieux.

– La création monétaire de la banque centrale européenne qui financerait un fonds européen de développement des services publics (Cf. encadré 1).

Enfin, d'autres dispositifs, notamment fiscaux, tels que la modulation de l'impôt ou des cotisations sociales permettront d'orienter l'investissement ou les dépenses sociales des entreprises. ■■■

